

CANBT : des finances en crise, des décisions sous pression

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / MARINA BOISDUR

10 décembre 2024



La Communauté d'agglomération du nord Basse-Terre (CANBT) reste dans la tourmente financière. Les analyses de la Chambre régionale des comptes (CRC) révèlent des déficits persistants et des mesures d'ajustement insuffisantes. Avec un déficit global agrégé (2024 et 2023) de 7 596 527,60 euros, la sortie du plan de redressement est hors d'atteinte. Dans son avis du 5 décembre, la CRC a noté que le budget primitif 2024 de la CANBT est déséquilibré sur plusieurs points.

Pour espérer une amélioration, la CRC préconise des restrictions budgétaires strictes. Elle demande à la CANBT de plafonner les charges à caractère général à 18 millions d'euros et de limiter la masse salariale à 7 millions d'euros sur les deux prochains exercices. Des recommandations similaires sont émises pour le budget annexe Transport avec des plafonds

fixés à 3 millions d'euros pour les charges générales et 327 000 euros pour les charges de personnel.

Les ajustements budgétaires affectent les investissements. Le chapitre Immobilisations corporelles a été diminué de 2,2 millions d'euros, avec des projets phares reportés ou revus à la baisse. Parmi les réductions notables figurent l'annulation de l'aménagement des plages et de Sofaïa (-520 000 euros), ainsi que la diminution des budgets pour la réhabilitation de la piscine de Petit-Bourg (-320 000 euros) et le réaménagement du hall des sports intercommunal (-190 000 euros).

| Un différend avec la Région

Un autre point de tension concerne une créance contestée entre la CANBT et le conseil régional. La CANBT a inscrit au budget une recette de 6 710 662 euros, correspondant à un produit du Fonds d'investissement routier et des transports (Firt) pour 2013-2016. Toutefois, la CRC a invalidé cette inscription, faute d'accord formel entre les parties. Le président du conseil régional, Ary Chalus, a souligné dans un courrier que cette somme « ne correspond pas à une dette exigible opposable à la Région ». Une situation qui reflète des relations tendues entre les deux exécutifs locaux.

| Un avenir contraint

Les déficits des compétences clés telles que le transport (-5,89 millions d'euros) et l'eau et l'assainissement (-1,77 millions d'euros) compromettent les perspectives de redressement. Pour les citoyens, ces déficits se traduisent par des infrastructures vieillissantes, des projets abandonnés et des services publics dégradés. Les retards dans les investissements touchent des secteurs essentiels comme l'eau, l'assainissement et les transports.

Certes, la CANBT continue de réaliser des projets, comme l'inauguration de la base nautique intercommunale Victor Jean-Noël à Petit-Bourg, le mardi 3 décembre dernier (photo ci-dessus). Mais il reste à faire. « *À chaque fois, ce sont les habitants qui paient le prix de ces décisions. On parle de millions, mais sur le terrain, ce sont des familles sans eau potable ou des bus en mauvais état* », témoigne un usager.